SNASUB-FSU

Élections professionnelles 2026

Engagé·es au quotidien pour les collègues

Élection à la commission administrative paritaire académique ADJAENES et ATEE de Montpellier

Liste présentée par le SNASUB-FSU

4 titulaires et 4 suppléant·es - 7 femmes et 1 homme

1 – Mme LAGARDE Aurélie
Adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Rectorat
Montpellier (34)

2 – Mme JACQUEL Mélody
Adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Collège Joseph Sébastien Pons
Perpignan (66)

3 – Mme VIE Nathalie
Adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Lycée Dhuoda
Nimes (30)

4 – Mme PRIEUR-LACHAZETTE Magali
Adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Collège Frédéric Bazille
Castelnau-le-lez (34)

5 – Mme MOREAU Nadège
Adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Collège André Chénier
Carcassonne (11)

6 – Mme PAGANINI Géraldine
Adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Lycée Paul Valéry
Sète (34)

7 – Mme JORDAN Roxanne
Adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Centre d'information et d'orientation de Prades
Prades (66)

8 – M. GRONDIN Pascal
Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Collège Jules Verne
Nimes (30)

SNASUB-FSU

U. F.S.U.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire académique ADJAENES et ATEE de Montpellier

SNASUB-FSU

Engagé·es au quotidien pour les collègues



CAPA

Commission administrative paritaire académique

Vos élu·es SNASUB-FSU agissent en CAPA pour vous défendre en cas de décision individuelle défavorable : procédure disciplinaire, refus de télétravail, de temps partiel, demande de révision d'un entretien professionnel...

Pourquoi voter ?

Disposer de représentant·es du personnel au cours de sa carrière est une garantie pour pouvoir être défendu·e devant l'administration et faire respecter ses droits.

Vos élu·es SNASUB-FSU agissent pour :

Augmenter les salaires

Pour en finir avec la "smicardisation" des salaires et de la carrière, nous revendiquons :

- une hausse de 80 points d'indice pour toutes et tous (400 € mensuels) ;
- une hausse de 20 % du point d'indice ;
- l'indexation de sa valeur sur l'indice des prix à la consommation.

Reconnaître nos missions en catégorie B

Les missions confiées aujourd'hui aux ADJAENES relèvent du corps des SAENES :

- plan de requalification des emplois de C en B, au-delà de 2026 !
- plan de promotion des personnels à la hauteur des besoins !

(Re)créer des emplois pour fonctionner

Nos établissements et services sont en sous-effectif chronique, ce qui détériore nos conditions de travail et entraîne des dysfonctionnements. Il faut :

- stopper les suppressions d'emplois ;
- créer des emplois à la hauteur des besoins.

Défendre les collègues

Avec des élu·es engagé·es et présent·es dans tous les établissements et services, la FSU porte les luttes :

- pour l'égalité professionnelle ;
- contre les violences sexistes et sexuelles ;
- pour la santé et la sécurité au travail, le respect des droits et du statut.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

F.S.U.

Pas de système éducatif sans nous !

SNASUB-FSU

F.S.U.

Avec le SNASUB-FSU, des élu·es de terrain

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent le même métier

Le SNASUB-FSU s'engage, scrutin après scrutin, pour défendre vos droits et faire entendre votre voix. Au quotidien, nos élu·es agissent dans toutes les instances pour faire respecter le travail des personnels et améliorer les conditions d'exercice. Elles et ils portent un projet ambitieux pour défendre et améliorer le service public.



F.S.U.

Engagé·es au quotidien

#VotezFSU

#Engagé·esAuQuotidien